

POUR LES ROUTES  
LE DÉPARTEMENT AGIT !



DOSSIER DE PRESSE

# POSE D'UN PONT PROVISOIRE ENTRE ÉCUISSSES ET SAINT-LAURENT-D'ANDENAY

MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

# POSE D'UN PONT PROVISOIRE ENTRE ÉCUISSSES ET SAINT-LAURENT-D'ANDENAY

Le Département de Saône-et-Loire a procédé, ce mercredi 16 octobre 2024, à la pose d'un pont provisoire pour remplacer le pont Jeanne Rose, au niveau des communes de Saint-Laurent-d'Andenay et Écuisses, après que celui-ci a été totalement déposé et évacué du fait qu'il ne garantissait plus les conditions de sécurité requises. Ces travaux font suite aux engagements pris par Sébastien Martin, premier vice-président chargé des infrastructures, lors de la réunion publique du 11 juillet 2024.

Le 21 juin 2024 dans un communiqué, le Département de Saône-et-Loire informait le public que le pont Jeanne Rose, qui relie les communes de Saint-Laurent-d'Andenay et Ecuisses, resterait fermé à la circulation jusqu'à l'été 2025. Dans la foulée, le 11 juillet 2024, Sébastien Martin, premier vice-président chargé des routes et des infrastructures, annonçait la pose d'un pont provisoire le temps de lancer les travaux de reconstruction de ce pont sur le canal.

Lors des travaux de rénovation du pont Jeanne Rose, construit fin XIX<sup>e</sup> siècle, la dépose complète et le sablage du tablier ont mis en évidence des désordres non visibles nécessitant en urgence une expertise. Cette dernière a alors conclu à un dépassement de la limite élastique du métal selon les normes en vigueur. Les pertes de matière et pathologies constatées sur les éléments porteurs de charpente métallique étaient telles que les conclusions de l'expertise ont acté l'impossibilité réglementaire de pouvoir remettre l'ouvrage en service compte tenu de son incapacité à supporter un retour à la circulation. Dès lors, à la demande du premier vice-président, le Département de Saône-et-Loire a engagé une opération majeure de reconstruction à neuf de ce franchissement du canal en mobilisant l'ensemble des moyens et acteurs à disposition pour mener une opération accélérée, c'est-à-dire en posant un nouvel ouvrage dans un délai compressé de 12 mois.

L'ancien pont ayant été totalement déposé et évacué du fait qu'il ne garantissait plus les conditions de sécurité requises, il a été décidé, au regard du trafic journalier – 1500 véhicules par jour – de poser un pont provisoire en attendant la prochaine phase de travaux au printemps 2025.

Les travaux préparatoires - voirie et renforcement des deux culées - pour permettre la pose du pont provisoire ont débuté le lundi 7 octobre.

Le mercredi 16 octobre, le Centre National des Ponts de secours (CNPS) qui met à disposition du Département de Saône-et-Loire le pont provisoire, a supervisé l'opération.

L'ouvrage a été acheminé jusqu'au site par convoi exceptionnel depuis la Seine-et-Marne avant d'être assemblé in situ et posé par grutage aérien au-dessus du canal.

Du 21 octobre au 31 octobre, le Département de Saône-et-Loire, en conformité avec la réglementation en la matière, procédera aux essais de chargement dynamique de l'ouvrage, aux derniers raccords de voirie et à la pose des signalisations.

L'ouverture à la circulation est à ce jour envisagée au 31 octobre 2024, sous réserve des intempéries et aléas de chantier éventuels.

Compte tenu du caractère temporaire de l'ouvrage et afin de préserver la sécurité des usagers, le franchissement du pont provisoire se fera sur une seule voie. Ainsi, la circulation sera réglementée par un alternat routier de type B15/C18 équivalent à celui des écluses routières urbaines.

➔ **Coût de l'opération : 100 000 € financés à 100% par le Département de Saône-et-Loire**

## CALENDRIER



- ➔ **7 octobre 2024** : travaux réparatoires
- ➔ **16 octobre 2024** : pose du pont provisoire
- ➔ **16 - 31 octobre 2024** : essais techniques sous route fermée
- ➔ **31 octobre 2024** : ouverture du pont provisoire avec circulation alternée
- ➔ **Printemps 2025** : fermeture du pont provisoire et lancement des travaux
- ➔ **Juillet 2025** : fin du chantier de reconstruction du nouveau pont